

# Focus sur l'association de chasse du domaine public maritime

## Une exposition les 29 et 30 août au Tribunal de commerce

Créée en 1974 l'association de chasse du domaine public maritime Baie de Somme a pour objectif la gestion et l'organisation de la chasse sur le territoire, loué à l'Etat par des baux de 9 ans.

Sur les 7 000 hectares couvrant la Baie de Somme 3 000 hectares sont des territoires de chasse. Les 4 000 autres hectares sont des réserves de chasse ou réserve naturelle. Actuellement les 2 400 chasseurs adhérents, originaires d'une trentaine de départements, pratiquent la chasse à la botte, au hutteau et à la hutte. Ils seront présents dès l'ouverture de la chasse, le samedi 1er août.

### Aménagements

Afin d'améliorer la capacité d'accueil du site pour les oiseaux migrateurs l'association a réalisé des micro mares de 500 m<sup>2</sup> à 2 000 m<sup>2</sup> au sud de la Baie, entre le bois Houdant et le Hourdel. « *Les oiseaux, chassables ou non, viennent s'y nourrir et s'y reposer.* » explique Dominique Salesse, directeur de l'association et garde assermenté. Ces mares servent aussi de nurseries pour les alevins. Les pêcheurs à pied y trouvent également leur compte avec la présence de salicornes.

L'association se charge par ailleurs de l'entretien des mares de 170 huttes, lieux de refuge pour les oiseaux.

### Hutte pédagogique

Pour faire découvrir au grand public la chasse au gibier d'eau, et la pratiquer, l'association dispose d'une hutte flottante pédagogique. Equipée de couchettes pour quatre personnes elle est louée avec un accompagnateur expérimenté. (A réserver trois semaines à l'avance).



*L'association s'assure du respect de l'exercice de la chasse sur le domaine public maritime.*



*La chasse au hutteau, une tradition ancestrale.*

### Randonnée

L'association est également à l'origine des randonnées en baie. C'est en 1994 que l'association Rando Nature a pris son envol. Elle a développé ses activités et formé 150 guides. Bien que ces deux structures soient indépendantes, elles sont néanmoins très proches de par les hommes qui la composent. Mais selon, Dominique Salesse qui prend la casquette de président, « *le guide présente les chasses de manière objective, il n'est pas là pour faire la promotion de la chasse.* » .

► Composition de l'ACDPM : Nicolas Lottin, président ; Yves Butel et Olivier Buffet, vice-présidents, Yves Hédé, trésorier et David Devismes, secrétaire.

► Appel à contribution : pour préparer son séminaire en 2016 l'ACDPM est à la recherche de photos et archives liées à la chasse. Pour tout renseignement : 03 22 60 68 57. Bureau de l'association 1er étage de la mairie. [acdpmbaiedesomme@orange.fr](mailto:acdpmbaiedesomme@orange.fr)

## Démonstration de tailleurs de blettes et sortie en Baie de Somme

L'association de chasse du domaine public maritime et la ville de Saint Valery-sur-Somme organisent deux journées dédiées à la chasse, samedi 29 et dimanche 30 août de 10h à 19h, au tribunal de commerce.

Une exposition sera consacrée aux différents modes de chasse au gibier d'eau pratiqués en Baie de Somme. Elle sera complétée d'une exposition sur les blettes. Ces appelants en bois participent, au même titre que les appelants vivants, à la réussite d'une partie de chasse à la sauvagine. Des tailleurs de blettes organiseront des démonstrations devant le public.

Cette manifestation sera aussi l'occasion de participer gratuitement à une sortie en Baie de Somme, le samedi 29 août de 16h à 18h. Sous la conduite d'un animateur du terroir venez découvrir le mode de vie des gens d'ici qui vivent au rythme des marées et des migrations. Sur réservation jusqu'au 21 août auprès du service culturel (03 22 60 39 29).

